

2025

Pour une offre
plus simple,
plus accessible
et plus efficace



**Caroline Dekerle,
Directrice générale de l'Agefiph**

En région, l'Agefiph se joue au plus près du terrain parce que l'emploi ne se décrète pas mais se construit. C'est bien dans nos régions que se développent les coopérations, que s'accompagnent les entreprises, que s'ouvrent des parcours de formation, que se sécurisent des trajectoires vers et dans l'emploi, et que prennent corps, très concrètement, nos engagements en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Lorsque je suis arrivée à l'Agefiph en septembre 2025, j'ai souhaité aller à la rencontre des équipes dans chacune de nos délégations régionales. J'y ai trouvé des femmes et des hommes engagés, experts, profondément attachés à une mission qui fait sens. J'y ai trouvé aussi une attente forte : celle d'un nouvel élan. Non pas pour changer de cap, mais pour mieux expliquer ce que nous sommes et quel est notre apport concrètement sur les territoires.

Dans un environnement emploi qui évolue, cela devient un enjeu majeur : l'Agefiph ne peut pas seulement être reconnue. Elle doit faire la preuve, chaque jour, de son utilité concrète. Elle doit être plus simple, plus accessible et plus efficace pour assumer ce qu'elle est : un acteur incontournable de l'emploi et du handicap. C'est particulièrement vrai en région, où l'efficacité de l'action au bénéfice de l'emploi des personnes en situation de handicap repose largement sur la qualité des coopérations, sur notre capacité à agir de manière coordonnée et donc sur la clarification du « qui fait quoi ».

C'est le sens de la démarche Transform'Action engagée dès la fin 2025 et portée par nos collaborateurs, notre Conseil d'Administration et nos partenaires sociaux. Une démarche co-construite, en cohérence avec le plan stratégique, pour mieux le rendre opérationnel. Cette transformation répond à 2 enjeux principaux : retravailler notre offre pour une meilleure appropriation par les personnes, les entreprises et les organismes de formation, mais aussi optimiser nos process internes pour renforcer notre efficacité collective et la qualité de service rendue.

J'ai souhaité une pleine implication des collaborateurs de nos délégations régionales car ce sont eux qui prennent le pouls sur les territoires, qui se confrontent tous les jours aux besoins des personnes pour accéder ou conserver un emploi, aux attentes des entreprises et des organismes de formation, aux demandes de nos partenaires. La participation active des collaborateurs régionaux dans les groupes de travail qui vont démarrer dès 2026 est la garantie que les propositions concrètes qui doivent en résulter, ne seront pas hors sol et répondront pleinement aux attentes de ceux que l'on sert.

D'ores et déjà j'ai souhaité accompagner le rapport national de l'Agefiph d'une déclinaison régionale pour donner à voir la richesse de ce travail de terrain. Il dit l'engagement des équipes, la solidité des partenariats, l'importance des initiatives conduites localement. Il montre surtout que l'Agefiph, lorsqu'elle agit au plus près des réalités territoriales, fait bouger les lignes.

Je veux ici saluer très chaleureusement les collaborateurs de nos 14 délégations régionales, en métropole comme en outre-mer. Engager une transformation peut bousculer, mais je sais pouvoir compter sur l'ensemble des Agefiphien et leur volonté de construire avec nos partenaires une Agefiph plus simple, plus accessible et plus efficace.



3 questions à...

Marie-Laure Belair Dargent
Délégue régionale Auvergne-Rhône-Alpes

« Renforcer la
coopération entre
les acteurs régionaux »

Quelles sont les caractéristiques spécifiques de votre région en matière d'emploi des personnes en situation de handicap ?

L'Auvergne-Rhône-Alpes, région industrielle et parmi les plus dynamiques de France, offre un tissu économique favorable à l'emploi des personnes en situation de handicap. D'après les derniers chiffres dont nous disposons, en 2024, 26 000 demandeurs d'emploi handicapés ont accédé à un poste, soit 5,3% des recrutements régionaux : un niveau stable et robuste sur un marché en tension.

Le maintien dans l'emploi progresse également : 4 000 personnes ont pu conserver un emploi grâce à l'implication des acteurs spécialisés.

La région se distingue également par une forte dynamique en matière d'alternance, avec un nombre d'alternants en situation de handicap en constante augmentation.

Comment percevez-vous l'évolution du regard des chefs d'entreprises vis-à-vis du handicap ?

Globalement, le regard des entreprises évolue de façon positive. Les recrutements progressent et les employeurs sont de plus en plus attentifs au maintien dans l'emploi et à l'adaptation des postes. Cette dynamique porte ses fruits : le taux d'emploi des personnes handicapées dépasse désormais 4% dans les entreprises de 20 salariés et plus.

Cependant, certaines difficultés persistent. Le nombre de licenciements pour inaptitude continue d'augmenter même si les situations restent très différentes selon les secteurs, les territoires et l'accompagnement dont bénéficient les entreprises.

Quels sont vos souhaits / vos envies pour 2026 ?

L'objectif est de poursuivre et de renforcer cette dynamique : soutenir le recrutement, sécuriser le maintien en l'emploi et accompagner les parcours professionnels des personnes en situation de handicap. Il s'agit aussi de développer leurs compétences et leurs projets professionnels. Pour y parvenir, l'enjeu est de travailler au plus près des territoires et de renforcer la coopération entre tous les acteurs régionaux.

Transform'Action : un plan pour mieux servir

L'écosystème de l'emploi et du handicap évolue : nouveaux acteurs, nouvelles organisations, nouvelles attentes. Dans ce contexte, l'Agefiph accélère sa transformation pour être plus simple, plus accessible et plus efficace, et ainsi renforcer son impact.

Notre raison d'être

« Développer l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur privé en France. »

3 AMBITIONS À UN HORIZON 2027

- 1** Simplifier l'offre pour un positionnement clair lisible et différenciant.
- 2** Optimiser l'organisation pour développer son efficacité collective, son efficience et son impact.
- 3** Fluidifier les process pour les dysfonctionnements du quotidien.

1 OBJECTIF

Faire rayonner l'Agefiph, légitimer notre rôle et amplifier notre impact au service de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Chaque action du plan Transform'Action prépare aussi la future stratégie de l'Agefiph pour 2028. Les travaux en cours permettent de construire l'avenir.

6 MISSIONS

1

Proposer des **aides** et des **prestations pour les personnes en situation de handicap**, demandeurs d'emploi, salariées ou travailleurs indépendants, afin de compenser leur handicap : près de **86 500 aides** accordées en 2025.

2

Sensibiliser et **accompagner les entreprises** de toute taille dans leur engagement inclusif : plus de **2 200 nouvelles entreprises accompagnées**, dont 1 000 avec un plan d'action handicap en 2025.

3

Former et outiller les référents handicap : **plus de 11 000 référents handicap** en entreprises, en centres de formation, dans les syndicats et les OPCO, formés, outillés et constitués en un réseau national.

4

Accompagner les organismes de formation pour être accessibles à tous : **3 000 organismes de formation** ordinaires accompagnés en 2025.

5

Participer à la politique publique emploi/handicap, piloter et **financer** des acteurs comme les **Cap emploi** : Agefiph 1^{er} financeur des **98 Cap emploi** et cofinanceur principal des **98 plateformes emploi accompagné**.

6

Soutenir l'innovation et la recherche, **produire des données** emploi et handicap : une **trentaine de projets innovants** appuyés et financés en 2025.

POURQUOI CES CHANGEMENTS ?

L'Agefiph est largement reconnue, mais ses actions restent encore insuffisamment visibles. Ces évolutions visent à présenter concrètement nos interventions, à rendre notre offre et nos missions plus claires pour tous, et à valoriser ce que nous apportons aux personnes en situation de handicap, aux employeurs, aux organismes de formation et aux partenaires.

LA SITUATION DE L'EMPLOI EN RÉGION

Personnes handicapées inscrites à France Travail à fin déc 2025 (cat A-B-C)

57 536 (+ 0,4% par rapport à 2024),
soit 9% du total des demandeurs d'emploi.
Part du régional sur le total national 11,1%

Personnes handicapées maintenues dans l'emploi dans le secteur privé

3 868 (+ 2,6% par rapport à 2024)
Part du régional sur le total national 15,9%

LA RÉPONSE À L'OBLIGATION D'EMPLOI DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS (OETH) EN 2024

Entreprises assujetties à l'obligation d'emploi

14 131 (+ 0,4% par rapport à 2023)
Part du régional sur le total national 12,7%

Taux d'emploi légal, en équivalent temps plein, dans les entreprises
de 20 salariés et plus¹

5,2% (+ 0,1 pt par rapport à 2023)

Entreprises ayant un taux d'emploi supérieur ou égal à 6%

37% (stable)

Entreprises n'employant aucune personne en situation de handicap

25% (stable)

¹. Le taux prend en compte une majoration pour l'emploi de salariés
en situation de handicap âgés de 50 ans et plus.

LES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES RÉGIONAUX

50 674 774 € Part du régional sur le total national 12,6 %

12 954 756 €

**Accompagnement
des entreprises**
Part du régional
sur le total national 15,2 %

18 925 035 €

Financement Cap emploi
Part du régional
sur le total national 13,4 %
10 Cap emploi



18 794 982 €

**Aides et prestations
pour les personnes**
Part du régional sur le total
national 10,8 %

L'ACTIVITÉ RÉGIONALE

Nombre de référents handicaps
accompagnés

1 093

Part du régional sur le total national 9,3 %

Nombre d'aides et prestations
délivrées dans la région

9 999

Part du régional sur le total national 11,7 %

Nombre d'entreprises accompagnées
dans la région

326

Part du régional sur le total national 13,3 %

Nombre d'utilisateurs du service d'appui
à la professionnalisation

5 569

Part du régional sur le total national 12,1 %

MESURE NATIONALE DE LA SATISFACTION

97 %

taux de satisfaction **des personnes en situation
de handicap** bénéficiaires des aides ou des
prestations de l'Agefiph (stable par rapport à 2024)

98 %

taux de satisfaction **des entreprises** bénéficiaires
des aides ou des prestations de l'Agefiph
(stable par rapport à 2024)

LES TEMPS FORTS

01 Fresque du Handicap : de la prise de conscience à l'action

La Fresque du Handicap en Emploi sensibilise, en trois heures, aux enjeux de l'inclusion et permet aux participants de construire des solutions concrètes pour rendre le travail plus inclusif. En 2025, 10 chargés d'étude Agefiph ont été formés pour animer cet atelier, et près de 50 référents handicap ont créé leur Fresque. Certains sont même devenus « fresqueurs » pour diffuser cet outil au sein de leur organisation et renforcer durablement la culture de l'inclusion.

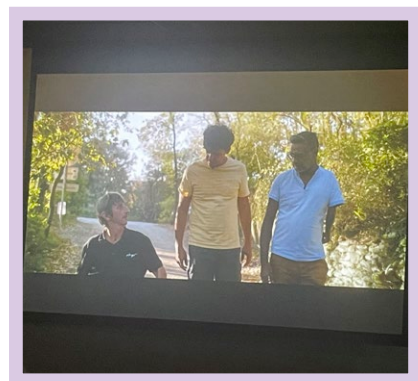


02 Inclusion en formation : avancer ensemble

En Isère, la première rencontre territoriale Ressource Handicap Formation a réuni acteurs publics, partenaires et organismes de formation autour de l'accessibilité. Le matin, les leviers d'action ont été identifiés. L'après-midi, 40 organismes ont croisé leurs besoins avec des solutions concrètes. Un livrable opérationnel outille désormais chaque structure pour agir concrètement. Les témoignages soulignent l'efficacité et la bienveillance de ce temps partagé.

03 Une nouvelle organisation pour mieux répondre aux besoins

Depuis le 1^{er} avril, la délégation Auvergne-Rhône-Alpes ajuste l'organisation de son collectif. Les énergies se recentrent sur le cœur de mission de l'Agefiph : maintien, alternance, conseil aux entreprises, formation inclusive et professionnalisation des acteurs. Les missions des conseillères en prestation prennent de l'ampleur pour optimiser la qualité de service. Sur les territoires, l'action s'approfondit et s'oriente de manière plus ciblée pour répondre toujours mieux aux besoins de nos bénéficiaires finaux.



04 Clap de fin : une soirée inoubliable pour clôturer 2025

Le 3 décembre, Lyon a accueilli une quarantaine de référents handicap pour une soirée riche et inspirante. La projection du film *Regards Croisés* et les échanges avec les réalisateurs John Dauvin et Gabriel Campina ont permis de réfléchir au regard porté sur le handicap. Ce premier événement commun des réseaux Agefiph/FIPHPF, au Groupama Stadium, a rappelé l'importance d'un réseau engagé pour continuer à faire bouger les lignes en 2026.